



L'aviculture

Une filière avicole toujours dynamique qui doit s'adapter aux exigences sociétales

La volaille est la première viande produite et consommée dans le monde en 2017. En France, la consommation globale de volailles est en hausse. Cependant, elle est en repli à domicile et orientée vers les produits de découpe et la charcuterie. La consommation de poulet reste la plus importante mais profite aux importations. La France importe 43 % de sa consommation de poulets. Dans ce contexte, les productions volailles de chair et d'œufs en Bourgogne-Franche-Comté poursuivent leur dynamique.

La filière œufs doit faire évoluer ses modes de production en fonction des engagements de la grande distribution, tels que l'exclusion progressive des œufs de poules élevées en cage. La région bénéficie du développement de l'élevage de poules pondeuses plein air.

La menace de l'Influenza aviaire a nécessité l'organisation de formations biosécurité pour tous les élevages de la région. Les éleveurs se sont fortement impliqués mais le maintien des mesures dans le temps reste un enjeu majeur de la filière avicole.

En Bourgogne-Franche-Comté, 60 élevages sont concernés par la directive européenne IED sur les émissions industrielles (ammoniac, poussières et odeurs). Les délais très courts de réexamen de leurs dossiers font peser une pression supplémentaire sur ces éleveurs.



Bourgogne-Franche-Comté	2000	2010	2013
Exploitations avicoles avec nombre significatif de volailles (*)	998	759	794
dont moyennes et grandes	846	689	729
dont spécialisées (OTEX 5200)	296	312	288

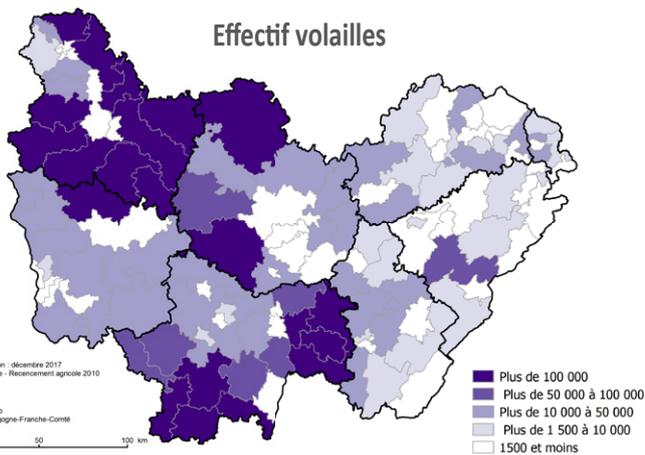
(*) ayant au moins 100 poulets ou 100 dindes ou 50 pintades ou 20 canards ou 10 oies

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013

Les chiffres de la filière

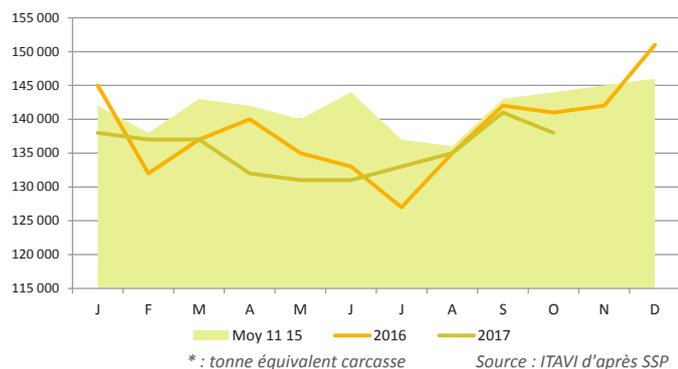


Sources : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté, Cerfrance, Agreste 2016



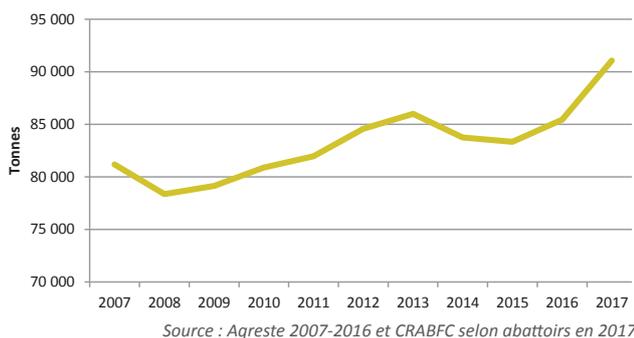
Sources : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Abattages nationaux contrôlés de volailles en tec*



En 2017, les abattages de volailles retrouvent les niveaux de 2016 sur les 8 premiers mois. Cependant, sur les dix premiers mois 2017 les exportations de volailles sont en repli en volume par rapport à 2016 et en valeur en raison d'une baisse du prix moyen à l'export, surtout vers les Pays-Bas et l'Allemagne.

Hausse des abattages de volailles en Bourgogne-Franche-Comté depuis 10 ans



Parallèlement, les importations de viandes et préparations de volailles augmentent en volume et en valeur sur 10 mois 2017 via une hausse des importations de poulets polonais et néerlandais.

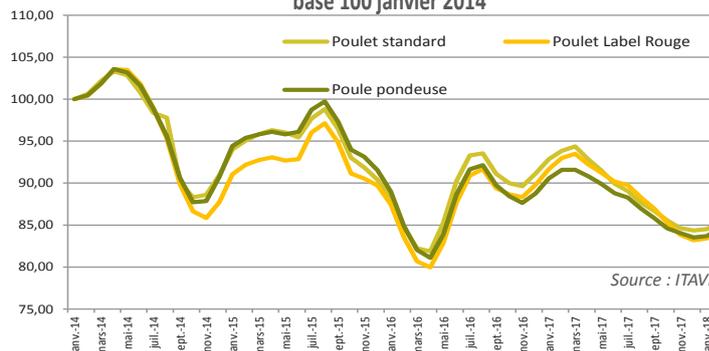
La Bourgogne-Franche-Comté est globalement protégée de ces évolutions car les opérateurs s'orientent vers le marché intérieur, notamment en produits de qualité sous SIQO, voire le marché suisse.

DUC ET LDC développent les productions de proximité, notamment le poulet

La société DUC, reprise par le groupe néerlandais Plukon en avril 2017, annonce le développement du poulet. Le nombre d'animaux abattus à Chailley passera de 400 000 à 700 000 par semaine. Cette montée en puissance s'est déjà traduite par 14 M€ d'investissements pour adapter l'outil de production. En amont, Duc va devoir trouver 50 bâtiments d'élevage supplémentaires d'ici 2019. Le besoin en aliments à produire localement (céréales et tourteaux) va augmenter dans les mêmes proportions. La hausse des besoins est estimée à 30 % sur deux ans, soit 40 000 tonnes d'aliments de plus. LDC Bourgogne à Branges (71) a investi en 2016 dans des équipements d'abattage et de découpe. La capacité a été augmentée de 50 000 volailles par semaine. L'objectif est d'atteindre 600 000 poulets abattus par semaine en 2019 pour se positionner sur la part de marché actuellement couverte par l'importation. Mais cela nécessite une bonne compétitivité face à la concurrence des pays comme la Belgique, l'Allemagne ou les Pays-Bas.

Poursuite du repli des indices coût des matières premières

Indices matières premières au moindre coût base 100 janvier 2014



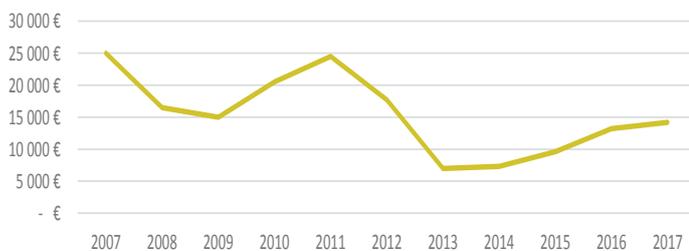
La marge de l'atelier volailles dépend de la technicité de l'éleveur

La particularité de cette filière est son intégration verticale, qui apporte aux éleveurs une sécurité sur le revenu. En effet, la grille des prix de l'aliment et des animaux étant fixe depuis plusieurs années, les marges sur poussin et sur aliment restent identiques. Les écarts de produit sont essentiellement liés au nombre de volailles sorties et à l'indice de consommation des lots, qui dépendent de la performance de l'éleveur. Celui-ci peut parfois élever plusieurs types de volailles selon la saisonnalité et l'adaptabilité des bâtiments.

Le résultat 2017 augmente grâce au produit des cultures, en dépit de la hausse des charges

En 2017, la reprise de l'augmentation du prix de l'énergie impacte le coût du chauffage et de la sciure. Les charges croissent de 1,6 %, soit 2 000 €, quand le produit global des éleveurs gagne 2,5 %, soit près de 4 000 €. Le résultat courant / UTAF atteint donc 14 200 € en 2017 contre 13 200 € en 2016. Le ratio EBE / produits est de 28 % en moyenne. Il reste insuffisant pour faire face correctement aux engagements financiers.

Évolution du revenu disponible par UTAF



Source : Cerfrance

Les écarts de revenus sont considérables

Au sein de cet échantillon hyper spécialisé, plusieurs facteurs expliquent les différences de revenus entre exploitations :

- la surface des bâtiments,
- l'âge et la technicité des bâtiments,
- le suivi technique de l'éleveur,
- le type de volailles produites.



L'aviculture (échantillon Cerfrance)

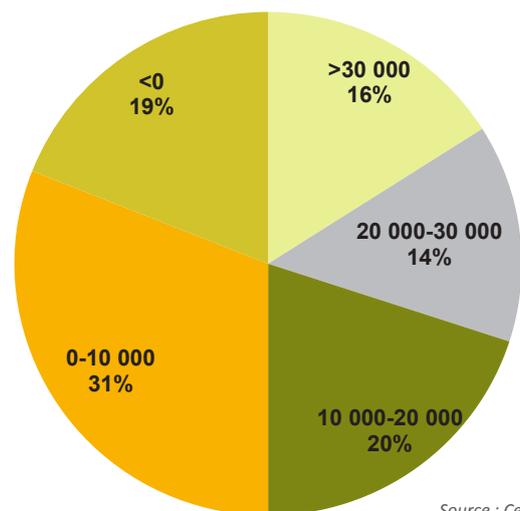
100 exploitations

23 ha de SAU dont la moitié de SCOP

1,61 UMO dont 1,28 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne, 92 % du produit des activités sont issus de la production de volailles

Pourcentage d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Source : Cerfrance

Une situation financière toujours préoccupante

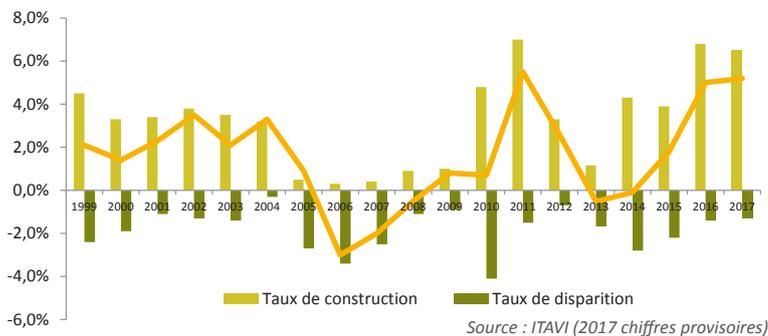
La moitié des éleveurs présente une situation financière saine. Le taux d'endettement moyen, de 68 % dont 1/3 de dettes à court terme, est élevé. Cette situation résulte d'années successives avec un résultat courant / UTAF inférieur au SMIC.



Chambre régionale d'agriculture de BFC

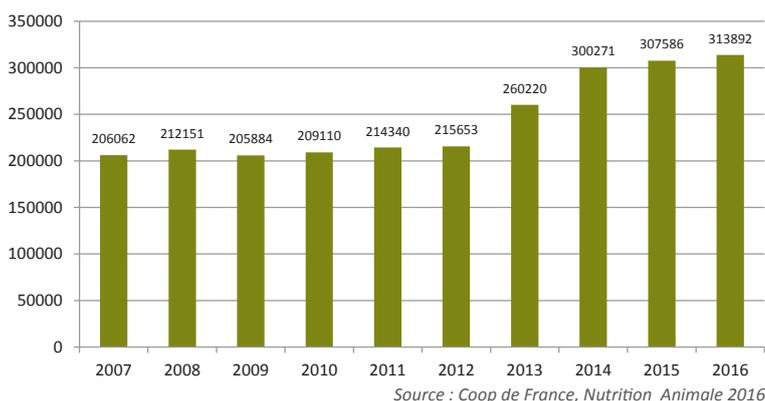
2 pistes pour préparer l'avenir

Évolution comparée des taux de construction et de disparition en BFC par type de bâtiment de 1999 à 2017



En 2016, les constructions en volailles de chair sont à un niveau très haut (+ 6,8 %) alors que les disparitions restent faibles (- 1,4 %). Le taux net s'établit à plus de 5 %. Cette dynamique positive, qui semble se confirmer en 2017, concerne toutes les catégories de production : standard, CCP, Label Rouge et biologique.

Tonnage aliment volailles en BFC de 2007 à 2016



Le tonnage des aliments fabriqués en BFC est un bon indicateur de l'évolution de la production. 2016/2015 : + 2 %.

1. Se diversifier avec l'aviculture, un moyen sûr pour les exploitations

Les organisations de productions présentes en région (LDC Bourgogne, DUC, Volailles Label Rouge de Bourgogne et du Charolais et l'emblématique Volailles de Bresse) souhaitent développer les productions. Elles veulent assurer, d'une part, le renouvellement des départs et, d'autre part, approvisionner les outils d'abattage et de transformation de la région. La production d'œufs se développe également, amplifiée par la demande de la distribution en productions alternatives (plein air et biologique).

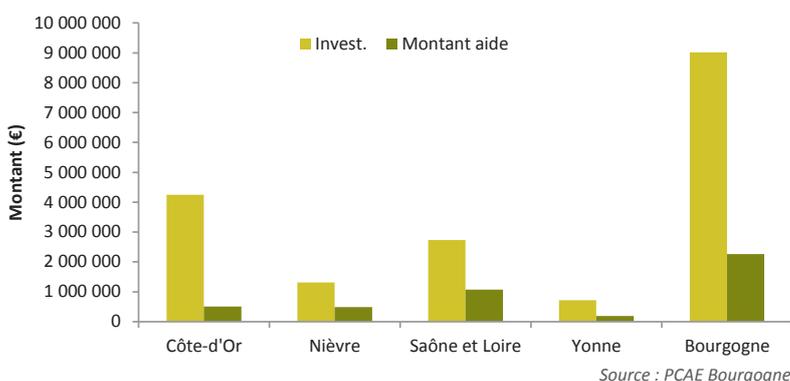
Ces productions dégagent un revenu complémentaire aux exploitations céréalières et d'élevage bovin. Elles apportent aussi la production de fertilisants bénéfiques aux grandes cultures.



2. Réussir grâce à la maîtrise technique de l'élevage et des bâtiments performants

La formation à la conduite d'élevage est une priorité pour la filière. Aux techniques de production s'ajoutent les exigences environnementales et de bien-être animal. Pour obtenir de bonnes performances et de bons résultats techniques et économiques, les conditions de logement restent primordiales. À ce titre, les crédits accordés dans le cadre du PCAE ont été largement mobilisés depuis 2015 par la filière avicole. En 2017, les investissements réalisés dans le cadre de ce dispositif s'élèvent à de plus 9 millions d'euros pour 55 éleveurs de Bourgogne.

Modernisation des élevages avicoles en Bourgogne en 2017



Les controverses autour de l'élevage, un enjeu de société pour les filières

ZOOM

Les filières d'élevage, particulièrement les filières avicoles, affrontent la remise en cause

du modèle dit « industriel » et de ses impacts environnementaux, sanitaires et socio-économiques. Un dialogue est nécessaire avec la société sur les sujets suivants :

- façons d'élever les animaux et de les mettre à mort,
- impact des activités humaines sur les milieux naturels,
- impact sur la santé humaine de la production et la consommation de produits animaux.

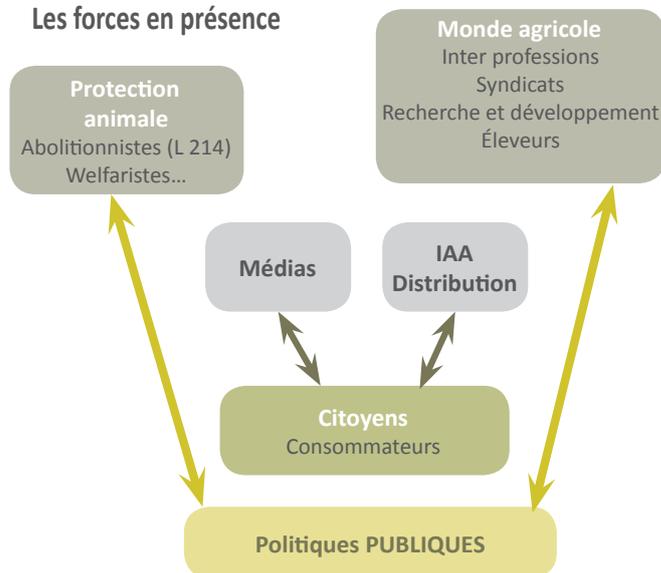
Des évolutions des pratiques d'élevage, telle que la disparition des poules pondeuses en cage, découleront de ce dialogue. Elles nécessiteront un accompagnement

des éleveurs et des délais pour intégrer les nouvelles contraintes réglementaires. Elles induiront également de nouveaux investissements et des surcoûts qui doivent se répercuter sur chaque acteur de la filière et sur les consommateurs. Les éleveurs avicoles sont prêts à relever les défis liés aux exigences de bien-être animal à condition qu'il y ait un réel accompagnement financier de la part des pouvoirs publics.

L'aviculture française, face à ces nouvelles exigences, peut faire valoir les garanties qu'elle offre déjà sur les plans sanitaire et environnemental. La production locale a donc des avantages indéniables vis-à-vis des produits d'importation.

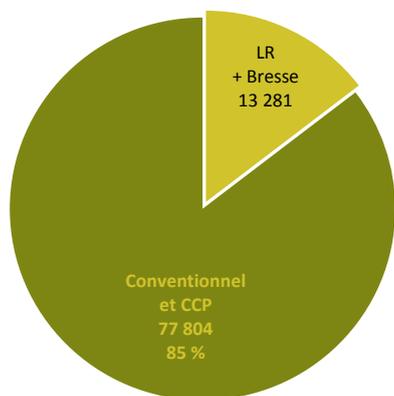


Les forces en présence

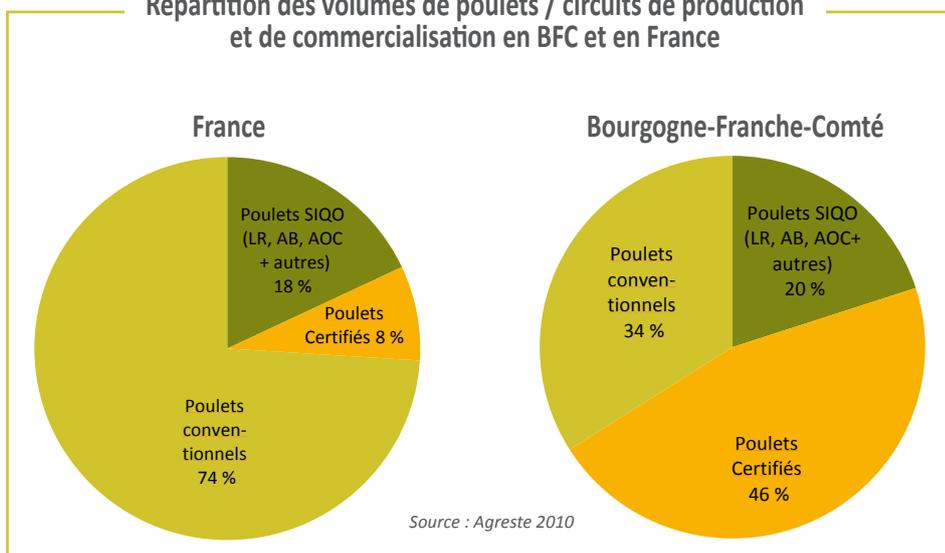


Source : ACCEPT

Répartition des productions volailles sous SIQO et standard CCP en Bourgogne-Franche-Comté en tonnes en 2017



Répartition des volumes de poulets / circuits de production et de commercialisation en BFC et en France



Source : Agreste 2010